

## EMPLOYES DE SNACK

### CONTRAT SAISONNIER Temps complet (35h hebdomadaires)



La communauté d'agglomération ARCHE Agglo est un établissement public de coopération intercommunale, composé de 21 communes sur la Drôme et de 20 communes sur l'Ardèche. 57 000 habitants vivent sur ce territoire attractif, dynamique et authentique. Paysages variés et environnement préservé en font une destination touristique prisée et lui confèrent un cadre de vie agréable apprécié des sportifs et amoureux de la nature.

Pour la saison estivale du Domaine du Lac de Champos, espace de loisirs, ARCHE AGGLO recrute des employé-e-s de snack.

#### MISSIONS :

- Accueillir les clients du snack
- Assurer le service
- Procéder à la vente et à l'encaissement des clients en garantissant la bonne tenue de caisse
- Procéder aux différentes préparations
- Participer à la gestion du stock et à l'approvisionnement des réfrigérateurs, el lien avec la gestionnaire du site
- Réceptionner et conditionner les livraisons
- Être garant des bonnes conditions d'hygiène (respect du plan de nettoyage, entretien des locaux et équipements)

#### PROFIL ATTENDU :

- Niveau CAP BEP BAC Hôtellerie / Restauration souhaité
- Expérience professionnelle significative souhaitée sur le même type de poste
- Permis B et véhicule ou moyen de locomotion obligatoire pour se rendre sur le domaine
- Un bon niveau d'anglais serait apprécié
- Capacité à appliquer de manière rigoureuse les règles de sécurité et d'hygiène en restauration

#### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- Contrat de vacation du 18 mai au 30 juin (paiement en mois décalé)
- Puis un CDD à temps complet du 1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> septembre inclus (paiement en fin de mois)
- Rémunération statutaire sur grille indiciaire des adjoints d'animation territoriaux soit environ 1836€ brut mensuels (environ 12.10€ taux horaire brut)
- Tickets restaurants : 6 tickets par mois maximum d'une valeur faciale de 7 € pris en charge à 60% par l'employeur

Une réunion d'information en présence de toute l'équipe saisonnière, se tiendra sur Champos :

**Le samedi 4 mai de 9h à 12h.**

Temps de travail : Horaires variables (entre 10h et 19h)

Contrat de vacation du 18 mai au 30 juin : Travail uniquement les weekends et jours fériés

CDD à temps complet (35 h) du 1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> septembre inclus : Travail tous les jours dont weekend et jours fériés dont 2 jours de repos hebdomadaires

**Lieu de travail :** Domaine du Lac de Champos à Saint-Donat-sur-l'Herbasse (26260)

Postes à pourvoir le : **18 mai 2024** pour l'avant saison et 1<sup>er</sup> juillet 2024 pour la haute saison

Date limite de candidature le : **31 mars 2024**

**Les jurys de recrutement se tiendront le : vendredi 12 avril en journée, le mercredi 17 avril en matinée ou le vendredi 19 avril en journée.**

Candidatures (CV + lettre de motivation) en privilégiant l'envoi par courriel : [rh@arceagglo.fr](mailto:rh@arceagglo.fr)

Par courrier : à l'attention de Monsieur le Président, ARCHE Agglo 3 rue des Condamines CS9602  
07300 MAUVES